

RÈGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI DE GROISY

LES 4 ET 5 MARS 2017

« LES PLUMES DU PARMELAN »

- 1. Le règlement est celui régie par la FFBaD sous la responsabilité du Juge-Arbitre, Michel Vigon. Le tournoi est autorisé par la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Badminton sous le n°.
- 2. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés FFBaD inscrits dans un club de la Haute-Savoie, Savoie, Ain, Isère, munis d'une licence compétition en cours de validité et en règle avec la FFBaD au jour du tirage au sort. Tout joueur situé dans un autre département pourra être accepté uniquement sur décision de l'organisateur.
- **3.** Le tournoi est ouvert aux joueurs classés R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 à partir de la catégorie minimes (minimes classés au minimum D8). Le classement Poona et les têtes de série seront déterminées suivant le CPPH en date du **23 février 2017**, jour du tirage au sort.
- 4. Les séries seront regroupées comme suit : R4/R5 ; R6/D7 ; D8/D9 ; P10/P11/P12. Toutefois Le comité d'organisation, en accord avec le Juge-Arbitre, se réserve le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, de scinder ou fusionner une série, de transformer les tableaux en élimination directe, ou de les annuler en fonction du nombre d'inscrits, si besoin est, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.
- 5. Le nombre d'inscrits est fixé à 150 joueurs. Afin de garantir le bon fonctionnement de la compétition, la date limite d'inscription est fixée au **Vendredi 17 Février 2017**, inscription définitive à la réception du paiement (cachet de la poste faisant foi).
 - Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie et de les limiter à 24 paires maximum en cas de nécessité.
- **6.** Le mode de compétition est le suivant :
 - Poules éliminatoires avec 2 sortants par poule dans la mesure du possible.
 - Si l'organisation de la compétition ne s'en trouve pas bouleversée et que le Règlement Général des Compétitions est respecté, sera organisé dans la mesure du possible, un match pour désigner le 3ème dans chaque catégorie.
- 7. Les tableaux proposés sont : Double Dame, Double Homme qui se joueront le samedi et Double Mixte qui se joueront le dimanche.
- **8.** Les joueurs auront la possibilité de participer à un ou deux tableaux, qui peuvent être dans ce cas dans deux séries différentes.
- 9. Le montant des droits d'engagement est fixé à 13€ pour 1 tableau et 16 € pour 2 tableaux. Les inscriptions et le paiement peuvent être individuels ou par club.
- 10. Les inscriptions pourront être envoyées par mail à tournois@lvf74.org ou par courrier à Corinne Ascheri,28 Impasse du Clos du Paour, 74570 Thorens-Glières.
- 11. L'ordre des matchs respectera dans la mesure du possible la numérotation de l'échéancier dont l'horaire et l'ordre seront donnés à titre indicatif et pourront être modifiés sur décision de l'organisation et du Juge-Arbitre pour le bon déroulement du tournoi.



Les joueurs devront se présenter et se faire pointer à la table de marque **30 minutes avant l'heure de leur premier match** (heure de convocation). Par contre, **à partir de 12h00**, les joueurs devront se présenter **30 minutes avant leur heure de convocation** (soit une heure avant leur premier match).

- **12.** Les tableaux de sortie de poule s'effectueront par tirage au sort intégral dès la fin des matches des poules de chaque série, en présence du Juge-Arbitre.
- **13.** Un joueur sans partenaire de double pourra s'inscrire « au choix » sur la feuille d'inscription. Le comité d'organisation essaiera de lui trouver un partenaire dans la liste des joueurs en attente de partenaire.
- **14.** En cas de remplacement d'un joueur, le règlement appliqué est celui de l'article 13 du Règlement Général des Compétitions. En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, le joueur défaillant peut être remplacé par un joueur "dûment licencié", qui figure en liste d'attente ou non.
- **15.** Une salle d'échauffement sera mise en place à côté du gymnase. Ce lieu est strictement réservé aux compétiteurs. Il est de la responsabilité de chaque joueur d'être présent dans la salle principale lors de l'annonce de son match.
- **16.** Le temps de repos minimum entre chaque match est fixé à **20 minutes**. A l'appel de leur nom les joueurs auront **3 minutes** de préparation sur le terrain (dans cet ordre : test de volant, fin de l'échauffement, mise en tenue conforme et tirage au sort). Tout joueur devra donc se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match : volants en nombre suffisant, raquettes, boisson, serviette...
- 17. Le temps de repos est compté dès le dernier point du match précédent jusqu'au début du match suivant. Il pourra être réduit avec l'accord express du joueur. Le Juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
- **18.** Si un joueur ne se présente pas dans le temps imparti des 3 minutes, celui-ci pourra être disqualifié sur décision du juge-arbitre.
- **19.** Les joueurs devront venir récupérer la feuille de match dès l'appel de leur nom et la restituer correctement remplie à la fin de celui-ci.
- **20.** Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est souhaitée sur les terrains.
- **21.** Tous les volants seront à la charge des joueurs. Les volants officiels de la compétition seront le volant **RSL Grade 3**. En cas de litige, ils seront en vente à la table de marque.
- **22.** Dans le cas où un joueur souhaiterait quitter la salle pour quelque raison que ce soit, il devra en informer le Juge-arbitre et laisser un numéro de téléphone à la table de marque.
- **23.** Tout volant touchant une partie de l'infrastructure de la salle (appliques, poutres...) sera annoncé « let » deux fois lors de l'engagement et faute pendant l'échange.
- **24.** Les matchs seront auto-arbitrés. Les finales pourront être éventuellement arbitrées. Cependant, en cas de litige, tout joueur pourra faire appel au Juge-arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, dans la mesure du possible un arbitre officiel (ou faisant office).
- **25.** Tout joueur participant au tournoi s'engage à n'être inscrit sur aucun autre tournoi dont les dates se chevauchent. (Article 2.11.3 du RGC): Il peut par contre s'inscrire par exemple le samedi en double à Groisy et sur un autre tournoi le dimanche (article 2.11.3.3 du RGC)
- **26.** Tous les matchs seront scorés par les joueurs. Lors du premier tour de chaque série sur l'échéancier, le gagnant du match scorera le match se tenant immédiatement après sur le terrain sur lequel il vient de jouer. Lors des tours suivants, c'est le perdant du match qui scorera le match suivant.
- **27.** Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge-Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.
- **28.** Contestations : seuls les joueurs ou le responsable d'un club pour le jour du tournoi pourra contester auprès du Juge-Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.



- **29.** Le club décline toute responsabilité en cas de vol, d'incident ou d'accident. Les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents.
- **30.** L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne utilisant des produits dopants à des fins médicales devra être en mesure de présenter une ordonnance au J.A.
- **31.** Le public est tenu de ne pas perturber le bon déroulement de la compétition et est soumis aux consignes des organisateurs et officiels. Les photos seront autorisées, sans flash, afin de ne pas gêner les joueurs.
- **32.** Tout joueur forfait après le tirage au sort devra fournir un justificatif. Le joueur devra le faire parvenir à la ligue dans les 5 jours suivant la compétition, soit par mail à **sophie.bluy@badminton-aura.org**, soit par courrier à **Ligue Auvergne Rhône Alpes de Badminton**, **37 route du Vercors**, **38500 St Cassien**.
- 33. Aucun remboursement ne sera effectué par l'organisateur.

Les organisateurs remercient par avance les participants pour leur respect des règlements et des décisions du Juge-arbitre et leur souhaitent un excellent tournoi.

Guillaume LEFEBVRE Michel Vigon

ORGANISATEUR JUGE-ARBITRE